

# Regards

# sur nos quartiers

## NOTRE QUARTIER : "LE MESNIL"

Le nom de « Mesnil » provient du vieux français Mansioline, issu du latin Mansus, qui désignait une ferme. Cela rappelle l'origine agricole de notre quartier.

Au début du XIX ème siècle, Chaville compte 600 habitants environ, localisés essentiellement dans le vieux village, près de la gare Rive Gauche et dans une agglomération située sur l'emplacement actuel de l'avenue Roger Salengro. Un chemin provenant de l'actuelle rue des Petits bois, desservait le chalet de chasse de Charles X, sis à l'emplacement actuel du pavillon du 21 rue Emile ZOLA (il reste paraît-il un puits, aujourd'hui fermé) (photo 3).

Après le milieu du XIX ème siècle, alors que la population chavilloise atteint 3000 habitants, un premier lotissement voit le jour, autour de l'avenue Ste Marie. La villa Nemours (photo 1), emplacement de l'ancienne M.J.C, en fait partie.



*Photo 1 : la villa Nemours*

*TSVP*



## NOTRE QUARTIER : "LE MESNIL", suite

Il faudra attendre 1936 pour voir sortir de terre un nouveau lotissement sur le terrain de Charles ALBY. Plusieurs maisons sont construites le long des rues Charles ALBY et du Docteur DARIN, maisons d'une telle qualité et d'une telle diversité qu'elles sont inscrites à l'inventaire du patrimoine de la Région. C'étaient essentiellement des résidences secondaires pour de riches parisiens. (photo 2)

Autour de 1950, ce fut au tour de la rue Emile ZOLA d'être lotie, sur le terrain de André Postel-Vianay, ancien directeur du métro.

Plusieurs artistes de renom habitèrent notre quartier :

\* Le peintre paysagiste Paul HUET(1804-1869) qui demeurait dans une modeste maison à l'emplacement du 13/17 rue des Petits bois (photo 4)

\* Le peintre, graveur et illustrateur André DUNOYER de SEGONZAC (1884-1974), qui y demeura avenue Sainte-Marie (photo 5)

\* Le sculpteur Victor DOUEK décédé en 2015, qui demeura au Mesnil et qui réalisa deux œuvres à Chaville : « La FARANDOLE » que l'on peut voir rue BARNET (près du centre-ville) et le monument en bronze, à la mémoire de Jean MOULIN, que l'on peut admirer, depuis 2005, avenue de la Résistance, près du collège Jean MOULIN (photo 6).

*Alain DEFREMONT*

*Photo 3 : Maison construite  
21 rue Émile Zola*

TSVP



*Photo 2 : Maison construite sur  
le terrain de Charles ALBY*







*Photo 4 : emplacement de la maison du peintre Paul HUET, rue des petits bois*



*Photo 5 : la maison DUNOYER de SEGONZAC*



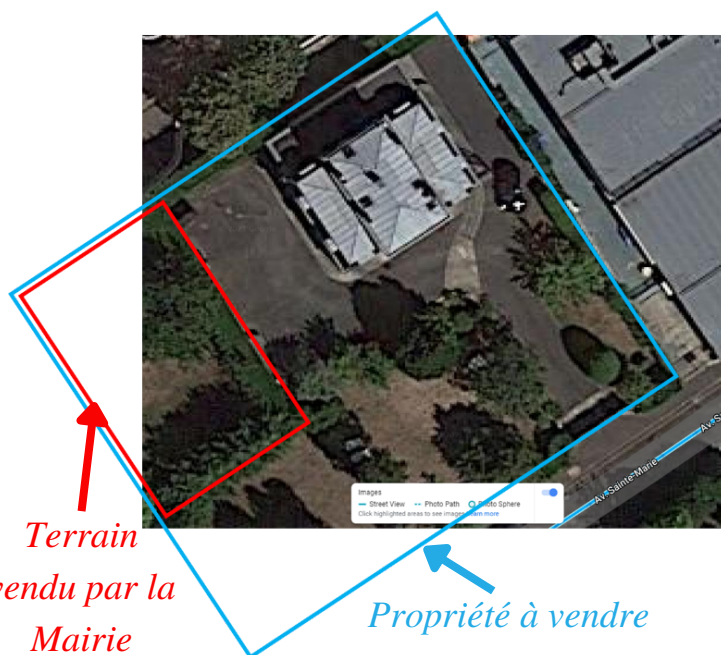
*Photo 6 monument à la mémoire de Jean MOULIN*

## **RUE SAINTE MARIE, UN FAR-WEST POUR LES PROMOTEURS**

On connaissait le projet immobilier sur l'ex Maison Dunoyer. Mais ce n'est qu'un début. Au conseil municipal du 11 octobre 2021, la baroque majorité municipale LR / EEVL / LREM votait la vente d'un terrain public municipal jouxtant le collège Jean Moulin, afin de favoriser un nouveau projet immobilier, qui inclue la démolition de la villa Nemours (6 av. Sainte Marie). Et pourtant, avec d'un côté le multi-accueil La Chaloupe et de l'autre le collège, voilà un bel espace de service public qui pourrait se dessiner. Mais ce n'est pas le choix de la municipalité qui répond qu'elle n'a pas assez de budget pour racheter la villa mise en vente à 2M€. Pourtant, la ville mobilise 8 M€ pour construire une cuisine centrale rue Maneyrol et a vendu le parking de la gare RD à Bouygues pour 5M€.

Par ailleurs, le Conseil d'administration du collège a voté contre (par deux fois) ce projet de vente – malgré les pressions de la mairie.

Ces raisons ont ainsi amené Thierry Besançon – conseiller municipal, a porter un recours au tribunal administratif pour annuler cette vente. Mais sans attendre le jugement de la cour, le maire fait voter l'annulation de cette vente au conseil municipal du 21 juin au motif que le promoteur était « défaillant » Prétexe ou réalité ? Cela en dit long sur la solidité des dossiers municipaux.



TSVP

## **RUE SAINTE MARIE, UN FAR-WEST POUR LES PROMOTEURS, suite**

Malgré cela, la municipalité a récidivé et a de nouveau fait voter la vente du terrain au profit d'un nouveau promoteur. Mais cette seconde affaire devient douteuse. Chaque vente publique est soumise à l'avis des DOMAINES qui ont estimé le terrain à 417 000 €. Or la vente a été voté à 290 000 €, soit une ristourne de 30% et donc un manque à gagner pour les finances de la ville de 127 000 €. Inutile de préciser que l'affaire prend une autre envergure. Un nouveau recours au Tribunal a été déposé cet été par Thierry Besançon.

Mais ces procédures ont un coût ; la ville espère qu'on se fatiguera ; vos dons sur la cagnotte (lien en bas de page) nous permettront de continuer notre résistance. *Thierry BESANÇON*

## **VERS UN URBANISME APAISÉ, À L'ÉCHELLE HUMAINE**

Le PLUI, (le Plan d'Urbanisme Local d'Urbanisme Intercommunal) va être adopté dans les prochaines années (2025 en principe). C'est un règlement qui détermine les conditions d'aménagement et d'utilisation des sols. A la différence du PLU, il va être commun à toutes les communes de GPSO.

Avons nous envie que la densité des constructions soit la même à Chaville qu'à Boulogne-Billancourt ou qu'à Issy les Moulineaux ?

Notre volonté au contraire est de préserver notre cadre de vie chavillois et de freiner les constructions disparates : Nous souhaitons retrouver un urbanisme doux et apaisé.

LE PLUI doit ainsi prendre en compte les spécificités de Chaville (les gabarits, les matériaux, les types de fenêtres, les couleurs, les décorations, les proportions...) afin de permettre un travail de fine couture et de pouvoir tisser des liens entre l'existant et le neuf. Il s'agit d'accorder les nouveaux bâtiments avec les anciens, d'accorder les volumes construits avec les bâtiments existants (respecter les vues, l'ensoleillement, les retraits...) Construire des logements où il fait bon vivre, c'est limiter la hauteur des nouvelles constructions, pour que le lien social existe naturellement, qu'une maman puisse appeler son enfant en bas de l'immeuble depuis son balcon ou sa fenêtre. Cela exclut les grands ensembles et les immeubles de plus de 4 étages.

Conserver un cadre de vie de qualité, c'est aussi sauvegarder notre patrimoine, c'est établir un inventaire des bâtiments, des lieux, des arbres avec les chavillois : définir quel bâtiment est important par sa qualité mais aussi par sa mémoire, sa beauté, son identité, son emplacement.

Notre patrimoine, ce n'est pas seulement les bâtiments construits, c'est aussi la nature dans la ville, "la trame verte" comme on dit qui relie nos forêts à la ville

Garder notre cadre de vie, c'est donc préserver des espaces de pleine terre pour avoir une ville qui respire avec des espaces vraiment végétalisés.

*Isabelle COSTE*

**Pour adhérer ou nous contacter :**



**agirpourchaville92@gmail.com**



**06 08 84 39 30**



*Pour soutenir la  
cagnotte "protection de  
l'urbanisme à Chaville*

 **leetchi**

<http://www.leetchi.com/fr/c/wpMKeVKN>